



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Monsieur le Maire**

Hôtel de Ville  
Avenue du Verdon

83670 MONTMEYAN

La Valette, le 11 août 2022

Référence à rappeler : 22145 / JLH/FD

Affaire suivie par : Sylvia RODRIGUEZ

**Objet : Avis modification n°2 du PLU**

Monsieur Le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 2 juin qui a retenu toute mon attention.

Dans le cadre des dispositions de l'article L 153-40, L 132-7 et L 132-9 du Code de l'Urbanisme et après examen des documents, ma Compagnie Consulaire émet un :

**AVIS FAVORABLE**

Concernant le projet de modification n°2 du PLU de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Roland ROLFO,**  
Président de la Chambre de niveau départemental Var

